



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 10 février 2026

Présidence : François Puricelli, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 03/2026 de la Municipalité du 08.12.2025 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit total de construction d'un montant de CHF 400'000.- TTC (quatre cent mille francs) destiné à la réalisation d'un ouvrage de soutènement au pied du glissement subi en décembre 2023 à l'aval de la route de Montblesson, ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre d'un plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 10 février 2026.

Le Président :


François Puricelli

La Secrétaire :


Fabienne Gheza

